

- LA BREVE DE L'AMAD -



La démarche

La prestation "Sortir Plus" met à la disposition des bénéficiaires un accompagnateur, véhiculé ou non, pour leur permettre d'aller faire des courses ou en promenade, de se rendre chez des amis, à la banque, chez le coiffeur, etc., favorisant ainsi la mobilité et le lien social, facteurs d'un vieillissement réussi.

Pour qui ?

Les personnes isolées de 75 ans et plus.

Comment en bénéficier ?

En appelant le **08 10 36 05 60** (0,05 €/min+ prix d'appel). Un conseiller organise la sortie avec un accompagnateur, salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de **transport accompagné** agréé par la caisse de retraite. L'accompagnateur va chercher la personne à l'heure convenue et l'accompagne à pied ou en voiture. Selon le cas, il peut l'attendre ou rester à ses côtés. Il la raccompagne ensuite à son domicile.

Participation financière

Le financement est effectué sous la forme de chèques emploi service universels (Cesu) pré-financés et nominatifs, attribués par les caisses de retraite complémentaire. Chaque chéquier a une valeur de 150 € et comprend 10 chèques de 15 € chacun. Chaque personne peut bénéficier de trois chéquiers par an maximum. Une participation financière est demandée pour chaque chéquier (15 € pour le premier chéquier, 20 € pour le deuxième et 30 € pour le troisième).

📞 Nous contacter pour réserver notre service de transport : 04 78 19 94 07 minimum 48h à l'avance.

NOS SALARIES

Nous souhaitons la bienvenue aux dernières **salariées recrutées** qui ont déjà bien pris leurs marques :

Thérèse Beaugrand



Julie Mendes



Et Pascale Arnaud qui commence au mois de janvier



Félicitations à Elodie Broallier qui a réussi son diplôme d'**auxiliaire de vie sociale** !



LES ACTIONS DE PREVENTION

Nous vous proposerons de nouveau en 2020 **les ateliers prévention des chutes** ainsi que **les ateliers mémoire**.

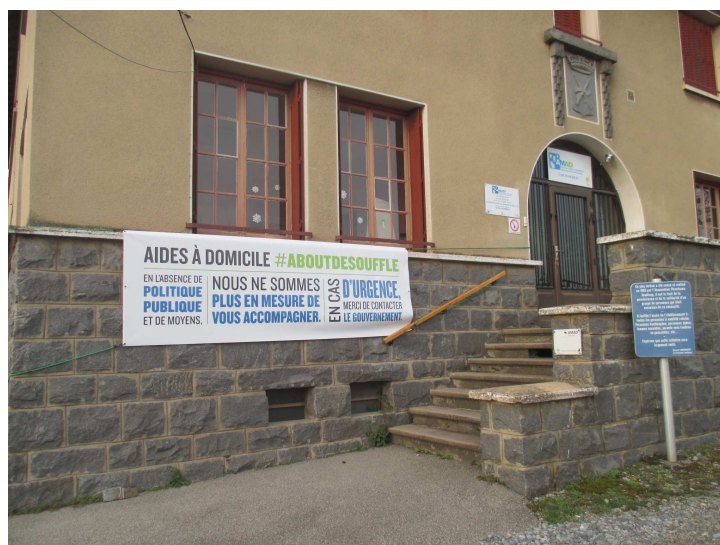


Danielle Di-Mascio, l'infirmière coordinatrice, contactera certains d'entre vous pour les proposer mais si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à lui faire signe au 04 78 44 18 95 !!



L'atelier MÉMOIRE

pour préserver son autonomie



En lien avec notre fédération UNA, nous avons interpellé le gouvernement et les élus sur la situation du secteur de l'aide à domicile : le manque de moyens, les bas salaires et les difficultés de recrutement.

Les réponses, malheureusement, se font attendre ...